

Action 14

Titre

Campagne d'affichage pour faire connaître les emplois saisonniers de la production agricole

Thème :

Valorisation des métiers

Pilotage de l'action :

AREFA

Etendue de l'action :

Région Aquitaine

Démarrage de l'action :

Juillet 2003

Organismes impliqués

Partenaires :

Toutes les structures destinataires des affiches à savoir : les mairies, les missions locales, les Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation, les ANPE, les Centres d'Information et d'Orientation, les Espaces Emploi, les Associations d'insertion, les Centres d'Informations Jeunesse, etc.

Partenaires financiers :

Conseil Régional, Ministère de l'Agriculture et de la pêche, ANEFA, Union Européenne

Pour en savoir plus :

l'AREFA Aquitaine

Animatrice : Isabelle Rancinangue

Cité mondiale

6, parvis des Chartrons

33 075 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05-57-85-40-33

Email : arefa-aquitaine@anefa.org

Contexte

Origine de l'initiative:

Les exploitations agricoles d'Aquitaine ont d'importantes difficultés à recruter les salariés dont elles ont besoin pour remplacer la main d'œuvre familiale, qui se fait de plus en plus rare.

Ces difficultés de recrutement se rencontrent tant sur les emplois permanents qualifiés, que sur les emplois saisonniers. Par contre, une chose est sûre, cette pénurie de main d'œuvre peut contraindre certains exploitants à arrêter une ou plusieurs productions.

L'Aquitaine comptait en 2001, 91 805 salariés travaillant moins de 80 jours par an dans la production agricole. Ces effectifs « saisonniers » représentent les 2/3 des effectifs salariés des exploitations agricoles de la région. C'est dire l'importance de l'emploi saisonnier en Aquitaine (viticulture ; fruits tels que les fraises, les prunes et les kiwis ; légumes tels que les asperges, les tomates, les carottes, les poireaux et les concombres ; maïs ; tabac...).

Il s'agit là principalement de travaux de cueillette qui exigent une main d'œuvre

importante sur une période très courte. Les recrutements liés aux emplois saisonniers sont assez difficiles à gérer pour les raisons suivantes :

- dates de récolte imprévisibles ;
- manque de logements sur place ;
- indisponibilité des étudiants pour une bonne partie des saisons aquitaines (qui se déroulent hors vacances estivales) ;
- obligation de se tourner vers d'autres publics qui nécessiteraient un accompagnement « social » de la part des exploitants (ces derniers, le plus souvent, n'ont pas le temps, ni les compétences nécessaires), qui sont plus « volatiles (moins sûrs) et peu mobiles ;
- problème d'image des travaux de cueillette (seules les vendanges bénéficient d'une image positive) ;
- manque de « passerelles » pour passer d'un emploi saisonnier à l'autre.

Zoom sur l'action

Description de l'action :

Dans ce contexte, l'AREFA et les ADEFA d'Aquitaine ont souhaité mener une campagne d'information et de sensibilisation à l'emploi agricole, principalement saisonnier.

Cette campagne s'est déclinée autour :

- d'une affiche générique de promotion de l'emploi agricole permanent et,
- d'une série de dix affiches d'information sur les activités agricoles saisonnières illustrant différentes productions ainsi que les travaux à effectuer.

L'ensemble des affiches a été diffusé, à partir de juillet 2003, dans les mairies, les missions locales, les Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation, ANPE, Centres d'Information et d'Orientation, Espaces Emploi, Associations d'insertion, Centres d'Informations Jeunesse... Cette campagne a été l'occasion d'une collaboration efficace entre les différents partenaires de l'emploi et de la formation en agriculture.

Outils proposés :

Affiches papiers disponibles auprès de l'AREFA

Pour les maraîchers, des affiches sur la récolte des asperges et des tomates sont mises à disposition.

Résultats

La première phase de la campagne (juillet - novembre 2003) a engendré de nombreux contacts et une proportion de candidats potentiels supérieure à celle des années précédentes. Les besoins de main d'œuvre saisonnière ont été en grande majorité pourvus. Elle sera suivie par d'autres diffusions tout au long des saisons de 2004.

Cette action de communication s'inscrit dans un programme d'actions plus large en faveur de l'emploi salarié agricole saisonnier .